

**SICAV BNA
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2007**

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2007

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier lors de la réunion de votre conseil d'Administration tenue le 16 mars 2006, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des comptes trimestriels arrêtés au 31 mars 2007.

Nous avons procédé, dans le cadre de notre mission, au contrôle des états financiers de la SICAV BNA à la date sus indiquée. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises et a comporté, par conséquent, les contrôles, sondages ainsi que toutes autres procédures de vérification jugées nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligence normale.

Nous avons vérifié le respect par la SICAV BNA des conventions comptables de base telles que prévues par la loi 96-112 du 30 décembre 1996, du décret 96-2459 du 30 décembre 1996 ainsi que des normes comptables relatives aux OPCVM prévues par l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Au 31 mars 2007, les actifs de la société SICAV BNA se chiffrent à **3.143.750 D** et sont composés de :

- Valeurs mobilières pour un total de 2.483.810 D soit 79 % ;
- Et de liquidités et équivalents de liquidités pour un total de 659.940D soit 21 %.

Ces proportions sont quasiment conformes aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36, et 37 du code des organismes de placement collectif, promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001. Le dit article stipule que les actifs des organismes de placement collectif en valeurs mobilières se composent de valeurs mobilières dans la proportion de 80 % et de liquidités et quasi liquidités dans la proportion de 20%.

La société SICAV BNA emploie son actif net arrêté à **3.106.540 D** en titres émis par des sociétés dans des proportions variables, dont une ci-après citée dépasse légèrement le taux de participation maximum de 10 % prévu par l'article 29 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif :

SOCIETE	POURCENTAGE DE L'ACTIF NET EMPLOYE DANS LA SOCIETE
SFBT	10,36 %

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies et à l'exception de la remarque développée ci-dessus, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers de la SICAV-BNA arrêtés au 31 mars 2007 tels qu'annexés aux pages suivantes du présent rapport sont réguliers et donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société.

Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 mars 2007 font apparaître un total du bilan de **3.143.750 D**, un actif net de **3.106.540 D** et un résultat net de la période bénéficiaire de **208.525 D**.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAOUF MENJOUR

MEMBRE INDEPENDANT DE BAKER TILLY INTERNATIONAL

SICAV BNA
Bilan arrêté au 31 Mars 2007
En dinars tunisiens

	Note	31/03/2007	31/03/2006	31/12/2006
ACTIF				
Portefeuille-titres	3.1	2 483 810	2 196 809	2 421 514
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 483 810	1 826 065	2 154 072
Obligation et titres assimilés			253 881	267 442
OPCVM			116 863	
Placements monétaires et disponibilités		659 940	602 039	626 795
Placements à terme	3.2	650 060	560 736	626 555
Disponibilités		9 880	853	240
Débiteurs divers			40 450	
TOTAL ACTIF		3 143 750	2 798 848	3 048 309
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	3.3	12 044	8 643	11 446
Autres créditeurs divers	3.4	25 166	38 482	36 788
TOTAL PASSIF		37 210	47 125	48 234
ACTIF NET				
Capital		3 075 624	2 736 625	2 948 715
Capital en nominal	3.5	3 951 800	4 018 600	4 010 400
Capital début de période		4 010 400	3 943 900	3 943 900
Emission en nominal		4 789 400	2 041 400	9 697 600
Rachat en nominal		< 4 848 000>	< 1 966 700>	< 9 631 100>
Sommes non distribuables		< 876 176>	< 1 281 975>	< 1 061 685>
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	3.6	< 1 061 685>	< 1 473 137>	< 1 473 136>
Sommes non distribuables de l'exercice en cours	3.7	185 509	191 162	411 451
Sommes distribuables		30 916	15 098	51 360
Sommes distribuables de l'exercice en cours	3.8	< 19 694>	< 17 339>	51 353
Sommes distribuables de l'exercice clos		50 583	32 430	
Report à nouveau		27	7	7
ACTIF NET		3 106 540	2 751 723	3 000 075
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 143 750	2 798 848	3 048 309

SICAV BNA
Etat de résultat arrêté au 31 Mars 2007
En dinars tunisiens

	Note	Période 01/01/2006 31/03/2007	Période 01/01/2006 31/03/2006	Période 01/01/2006 31/12/2006
Revenus du portefeuille-titres	4.1	3 058	4 438	125 487
Dividendes				101 992
Revenus des titres OPCVM				5 495
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 058	4 438	18 000
Revenus des placements à terme	4.2	6 699	4 209	17 166
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		9 757	8 647	142 653
Charges de gestion des placements	4.3	< 10 863>	< 8 643>	< 37 174>
REVENU NET DES PLACEMENTS		< 1 106>	4	105 478
Autres produits		-	-	
Autres charges	4.4	< 18 023>	< 15 543>	< 64 135>
RESULTAT D'EXPLOITATION		< 19 129>	< 15 539>	41 343
Régularisation du résultat d'exploitation		< 565>	< 1 800>	10 010
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE		< 19 694>	< 17 339>	51 353
		565	1 800	< 10 010>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		141 316	233 863	360 171
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		89 620	< 30 362>	103 614
Frais de négociation		< 3 282>	< 2 202>	< 8 828>
RESULTAT NON DISTRIBUTABLE		227 654	201 299	454 957
RESULTAT NET DE LA PERIODE	4.5	208 525	185 760	496 300

SICAV BNA
Etat de variation de l'actif net
arrêté au 31 Mars 2007
En dinars tunisiens

	Période 01/01/2006 31/03/2007	Période 01/01/2006 31/03/2006	Période 01/01/2006 31/12/2006
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTAT			
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	208 525	185 760	496 300
Résultat d'exploitation	< 19 129>	< 15 539>	41 343
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	141 316	233 863	360 171
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	89 620	< 30 362>	103 614
Frais de négociation de titres	< 3 282>	< 2 202>	< 8 828>
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	< 750>	603	< 31 827>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	< 101 309>	62 763	33 004
Souscriptions			
Capital	4 789 400	2 041 400	9 697 600
Régularisation des sommes non distribuables	< 1 083 507>	< 697 662>	< 3 015 856>
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice		< 1 800>	10 010
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	< 10 270>		
Rachats			
Capital	4 848 000	< 1 966 700>	< 9 631 100>
Régularisation des sommes non distribuables	1 041 362	687 525	2 972 350
Régularisation des sommes distribuables	9 706		
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos			
VARIATION DE L'ACTIF NET	106 466	249 126	497 477
ACTIF NET			
En début de période	3 000 075	2 502 597	2 502 597
En fin de période	3 106 540	2 751 723	3 000 075
NOMBRE D' ACTIONS (ou de parts)			
En début de période	40 104	39 439	39 439
En fin de période	39 518	40 186	40 104
VALEUR LIQUIDATIVE	78 610	68,474	74,807
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	20,617%	32,084%	19,163%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-07

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a été créée le 4 novembre 1993 et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 2 août 1993.

Elle a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi 95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITAUX intermédiaire en bourse assure la gestion du portefeuille de la SICAV BNA, la Banque Nationale Agricole est désignée dépositaire de ses actifs.

La SICAV BNA siège au troisième étage de l'immeuble 27 Bis rue de Liban 1002 Tunis.

2- CONVENTIONS ET PRINCIPES COMPTABLES :

Les états financiers de SICAV BNA arrêtés au 31 mars 2007, sont établis conformément aux prescriptions prévues par la loi 96-112 du 30-12-1996, le décret 96-2459 du 30-12-1996 ainsi que les normes 16 à 18 prévues par l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Les états financiers comportent :

- Le bilan,
- L'état de résultat,
- L'état de variation de l'actif net,
- Les notes aux états financiers.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour le prix d'achat. Les frais sur les opérations sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la côte et à la juste valeur pour les titres non admis à la côte. La valeur du marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et aussi comme composante du résultat net de l'exercice.

2-3- Evaluation des placements monétaires :

Ces titres sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2-4- Cession des placements :

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.1 Portefeuille Titres

	Coût d'acquisition	Plus ou moins value	Valeur actuelle
Actions et droits rattachés	2 059 323	424 487	2 483 810
	2 059 323	424 487	2 483 810

SICAV BNA
Portefeuilles titres
arrêté au 31 Mars 2007
En dinars tunisiens

ésignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2007	% actif net	% du capital de l'émetteur
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 059 323	2 483 809	79,95	
Actions valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote		1 833 493	2 332 699	75,09	
Actions		1 830 992	2 330 385	75,02	
ATB	6 000	16 956	32 394	1,04	0,09
BH	5 000	85 390	115 020	3,70	0,03
BIAT	4 000	146 241	155 600	5,01	0,03
BIAT NS	2 500	73 150	75 750	2,44	0,02
BNA	5 000	90 703	94 195	3,03	0,05
ATTIJARI BANK	3 000	25 110	24 018	0,77	0,02
ATTIJARI BANK NS	1 500	11 100	11 100	0,36	0,01
ATTIJARI BANK NG	1 310	10 120	10 120	0,33	0,01
BT	2 800	215 986	275 828	8,88	0,02
BTEI	3 000	66 031	90 270	2,91	0,30
CIL	2 000	54 792	62 308	2,01	0,02
ESSOUKNA	10 000	54 816	50 840	1,64	0,33
MONOPRIX	2 000	104 764	140 864	4,53	0,11
SFBT	4 000	205 073	321 740	10,36	0,04
SIMPAR	5 000	108 180	193 665	6,23	0,83
SITS	5 000	15 000	14 050	0,45	0,28
SOTRARIL	4 000	87 467	143 184	4,61	0,14
SPDIT SICAF	2 000	123 038	122 000	3,93	0,06
STB	6 000	61 020	80 382	2,59	0,02
TL	7 000	84 662	101 864	3,28	0,18
TL NS	2 250	28 133	30 825	0,99	0,06
TUNINVEST	4 000	48 510	48 948	1,58	0,41
TUNISAIR	30 000	114 750	135 420	4,36	0,19
Droits		2 501	2 314	0,07	
AMSDA1/50	1				
AMSDA1/51	1				
AMSDA1/26	1				
AB DA 1/27	2	2	1	0,00	
ATT DS	4 500				
TL DA	9 250	2 498	2 312	0,07	
TAIR DA	3	1	1	0,00	

Actions, valeurs assimilées et droits rattachés non admis à la cote		225 830	151 110	4,86	0,80
TUNISRE	19 663	225 830	151 110	4,86	0,80
TOTAL		2 059 323	2 483 809	79,95	

3.2 Placement à terme

Titres	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Compte BNA placement	648	648 000	650 060	20,93%

3.3 Opérateurs créditeurs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/03/2007	31/03/2006	31/12/2006
Rémunération du gestionnaire	10 576	8 354	10 266
Rémunération du dépositaire	1 468	289	1 180
TOTAL	12 044	8 643	11 446

3.4 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/03/2007	31/03/2006	31/12/2006
Jetons de présence	5 034	4 139	3 599
Commissaire aux comptes	8 582	8 997	6 969
Conseil du marché financier	216	225	241
Primes et indemnité	6 963	18 772	25 067
Rachat	0	2 445	
Autres	4 371	3 904	912
TOTAL	25 166	38 482	36 788

3.5 Capital :**Capital au 01/01/2007**

Montant	4 010 400
Nombre de titres	40 104
Nombre d'actionnaire	215

Souscriptions réalisées

Montant	4 789 400
Nombre de titres	47 894

Rachats effectués

Montant	4 848 000
Nombre de titres	48 480

Capital au 31/03/2007

Montant	3 951 800
Nombre de titres	39 518
Nombre d'actionnaire	209

3.6 Sommes non distribuables des exercices antérieurs:

Résultat non distribuable exercice clos	-1 473 136
Emission en primes d'émissions au 31 décembre 2006	-3 015 855
Rachat en primes d'émissions au 31/12/2006	2 972 350
Résultat non distribuable au 31/12/2006	454 957
	-1 061 685

3.7 Sommes non distribuables de l'exercice en cours:

Résultat non distribuable au 31 Mars 2007	227 654
Emission en primes d'émissions au 31 Mars 2007	-1 083 507
Rachat en primes d'émissions au 31 Mars 2007	1 041 362
	185 509

3.8 Sommes distribuables de l'exercice en cours

Résultat d'exploitation au 31 Mars 2007	-19 129
Régularisation du résultat d'exploitation	-565
	-19 694

4. ETAT DE RESULTAT :**4.1 Revenus du portefeuille titres**

	01/01/2007 au 31/03/2007	01/01/2006 au 31/03/2006	01/01/2006 31/12/2006
Dividendes des actions			101 992
Revenue des titres OPCVM			5 495
Revenus des obligations et valeurs assimilées	3 058	4 438	18 000
	3 058	4 438	125 487

4.2 Revenues des placements à terme

	01/01/2007 au 31/03/2007	01/01/2006 au 31/03/2006	01/01/2006 31/12/2006
Intérêt compte BNA placement	6 699	4 209	17 166
	6 699	4 209	17 166

4.3 Charges de gestion des placements :

	01/01/2007 au 31/03/2007	01/01/2006 au 31/03/2006	01/01/2006 31/12/2006
Rémunération du gestionnaire	10 576	8 354	35 994
Rémunération du dépositaire	287	289	1 180
	10 863	8 643	37 174

4.4 Autres charges:

	01/01/2007 au 31/03/2007	01/01/2006 au 31/03/2006	01/01/2006 31/12/2006
Primes+indemnité	9 291	7 824	32 000
Jetons de présence	1 435	836	3 599
Redevances	755	597	2 608
Honoraires	1 614	1 614	6 600
Autres	4 928	4 673	19 327
	18 023	15 543	64 135

4.5 Résultat de la période

	01/01/2007 au 31/03/2007	01/01/2006 au 31/03/2006	01/01/2006 31/12/2006
Résultat d'exploitation	-19 129	-15 539	41 343
Résultat non distribuable (1)	227 654	201 299	454 957
	208 525	185 760	496 300

(1) le résultat non distribuable de la période est analysé comme suit:

	01/01/2007 au 31/03/2007	01/01/2006 au 31/03/2006	01/01/2006 31/12/2006
Variation des plus ou moins values potentielles	141 316	233 863	360 171
Plus ou moins values réalisées	89 620	-30 362	103 614
Frais de négociation	-3 282	-2 202	-8 828
	227 654	201 299	454 957